



VILLE DE HUNINGUE

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) simplifié

Dispositif d'aide au pouvoir d'achat pour l'acquisition d'équipements de lutte préventive contre le moustique tigre

Dans le cadre de sa politique de santé publique et de soutien au pouvoir d'achat des familles, la Ville de Huningue met en place un dispositif de référencement non exclusif de tarifs négociés pour l'acquisition d'équipements de lutte contre le moustique tigre.

L'objectif de cet appel est de permettre à tout opérateur économique intéressé (commerces de proximité, pharmacies, parapharmacies, acteurs du e-commerce) de se faire connaître, afin de faire bénéficier les administrés d'une offre remise sur des matériels de protection.

En ouvrant cette démarche de manière transparente et non discriminatoire à l'ensemble des prestataires volontaires, la Ville encourage la mobilisation collective contre ce nuisible tout en garantissant le respect des règles de la concurrence

A) Cadre juridique du référencement et garantie de libre concurrence

Le présent dispositif de référencement ne répond à aucun besoin propre d'achat ou d'approvisionnement de la Ville de Huningue. En conséquence, aucun flux financier, aucune subvention, ni aucun paiement d'aucune nature ne seront versés par la Ville aux partenaires sélectionnés.

La Ville n'accorde aucun monopole commercial, ni exclusivité. Tout opérateur économique (commerces de proximité, pharmacies, parapharmacies, jardinerie, distributeurs physiques ou numériques) répondant aux critères d'éligibilité définis ci-après à vocation à être référencé sans discrimination.

B) Engagement de l'opérateur

Tout professionnel souhaitant participer au dispositif s'engage à :

- Proposer une réduction tarifaire sur ses équipements de protection ou de prévention (solutions de destruction des gîtes larvaires, pièges, répulsifs, moustiquaires, etc.).
- Réserver ces tarifs remisés aux habitants résidant sur le territoire de la Ville de Huningue.
- Gérer en autonomie la vente, la facturation et la livraison ou mise à disposition des produits (la collectivité n'intervenant dans aucune transaction).

C) Engagements de la Ville

La Ville s'engage à lister l'ensemble des partenaires admis de manière neutre, par ordre alphabétique, équitable et purement objective sur ses supports d'information institutionnelle. Cette communication ne constitue pas une campagne publicitaire dédiée à un opérateur unique, mais une information d'intérêt général à destination des administrés.

Les commerces intéressés doivent transmettre leur dossier de candidature par courriel à l'adresse suivante : a.vernel@huningue.fr . Le dossier devra impérativement comprendre :

- Un extrait Kbis de moins de 3 mois.
- Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité.
- La liste des produits proposés avec mention du prix public habituel et du prix remisé négocié

Les candidatures doivent être transmises au plus tard le 30 août à 16 heures.